

Agriculture : l'appétit planétaire de la Chine

Une première. Un investisseur chinois vient de racheter 1 700 hectares dans l'Indre. Pour garantir ses approvisionnements futurs, Pékin multiplie les investissements.

Des Chinois qui veulent tracer leur sillon au cœur du Berry. Du jamais vu sur les terres de George Sand. Et pourtant, trois exploitations viennent d'être rachetées dans l'Indre par un investisseur chinois. En tout, 1 700 hectares acquis à prix d'or : trois fois les prix habituels du marché, soit 11 000 € par hectare.

Difficile de savoir si on assiste à l'amorce d'un phénomène appelé à prendre de l'ampleur avec la crise actuelle. Mais la menace est bien réelle. Car, au cœur du Val de Loire, comme dans d'autres régions, des agriculteurs en difficulté pourraient être tentés de céder aux sirènes du marché. Et de vendre au plus offrant.

Les Français s'interrogent sur le rôle de l'agriculture. Pas les Chinois. La grande famine du début des années 1960 – entre 35 et 45 millions de morts – est encore dans toutes les mémoires. Et si, depuis la mort de Mao (en 1976), la Chine a réussi à conquérir son autonomie alimentaire, le recours aux importations est appelé à se développer.

Le pays le plus peuplé de la planète (1,3 milliard d'habitants) doit nourrir 20 % de la population de la mondiale avec 8 % seulement des terres à sa

disposition. S'y ajoutent de nouveaux défis : l'urbanisation qui grignote les meilleures terres, l'érosion et le changement climatique. Pékin doit désormais déployer sa politique agricole sur tous les continents. Comme on avance des pierres sur un jeu de go. Avec patience et méthode.

C'est avec cette lecture qu'il faut observer les grands investissements réalisés par des sociétés chinoises.

En début d'année, Chemchina a racheté, au nez et à la barbe de l'américain Monsanto, Syngenta, le géant suisse de l'agrochimie. Jetant un froid au sein de l'establishment genevois.

De l'argent contre du maïs

Autre proie tombée dans la sphère d'influence chinoise : Smithfield, le géant américain du porc racheté en 2013 par Shuanghui pour 6,29 milliards d'euros.

« Avec 3 200 milliards de dollars de réserves de change [2 835 milliards d'euros], Pékin dispose des moyens de ses ambitions. Et l'agriculture est clairement un secteur stratégique », observe Pierre Begot, directeur des affaires internationales de la société Agritel, spécialiste des matières premières agricoles. Si l'ob-

jectif reste inchangé, on assiste à des inflexions depuis quelques mois.

Depuis plusieurs années, la Chine a constitué des réserves stratégiques. Une politique très coûteuse. Pékin préfère aujourd'hui « investir et se rapprocher de la source ». En étant présent sur tous les maillons de la chaîne. Y compris le négoce des matières premières.

En avril 2014, Cofco, le géant agroalimentaire chinois, a pris, pour 1,3 milliard d'euros, le contrôle de Noble, une société de négoce basée à Hong Kong qui dispose aussi d'usines de trituration de soja en Amérique du Sud et de silos en Ukraine. Quelques semaines plus tôt, Nidera, une autre société de négoce, néerlandaise cette fois, était passée sous sa coupe. Le même Cofco est d'ailleurs aussi présent dans le Bordelais.

Pékin peut aussi faire du troc : de l'argent contre des matières premières. Comme en Ukraine, où la Chine joue le rôle de banquier. Les 2,66 milliards d'euros destinés à la modernisation de l'agriculture ukrainienne sont remboursés en nature, avec du maïs.

Patrice MOYON.



Une ouvrière dans la salle de traite d'une ferme à Tangshan (nord de Pékin).

Chiffres 2013

Chine

14,4 millions de vaches

35,3 millions de tonnes

France

3,7 millions de vaches

24,4 millions de tonnes

Chiffres 2014

Chine 1^{er} producteur mondial

474 millions de têtes

France

13,3 millions de têtes

Sources : CNIEL, IFIP.

Une stratégie tournée vers le Grand Ouest

Usines de lait à Carhaix

Synutra a pris ses quartiers dans la Finistère. L'entreprise chinoise, spécialisée dans la nutrition infantile, s'y est établie, en 2014, en construisant sa première usine à Carhaix, et en mettant 90 millions d'euros sur la table.

À peine l'usine opérationnelle, avec ses deux tours de séchage pour fabriquer du lait en poudre, elle a réinvesti, ce mois-ci, 200 millions d'euros ; cette fois pour créer une usine de lait UHT.

La stratégie du PDG de Synutra, Zhang Liang, est claire : miser sur des investissements à long terme en Bretagne. Avec un potentiel de croissance frisant les 40 % dans les prochaines années, l'entreprise chinoise veut continuer à payer son lait moins cher qu'au pays : environ 300 € la tonne en France, contre 500 € en Chine.

Un pied en Normandie

Le lait est aussi une affaire normande. Synutra a débuté, en octobre 2015, la construction d'une nouvelle usine à Méaulis (Manche), pour un investissement de 114 millions d'euros. Son compatriote et concurrent Biostime a choisi, lui, d'entrer au capital d'Isigny-Sainte-Mère (Calvados), en 2013, à hauteur de 25 millions d'euros, pour moderniser du lait infantile. Une pre-



Le président de Synutra, Liang Zhang, en visite à l'usine de lait de Carhaix l'année dernière.

mière en France.

Avec des besoins toujours plus importants en lait pour bébés – vingt millions de petits Chinois voient le jour chaque année –, la Chine cherche à se fournir toujours plus en lait d'importation.

Terres agricoles dans le Berry

L'inquiétude est palpable dans l'Indre. Une société chinoise vient d'acquiescer 1 700 ha de terres agricoles dans le cœur du bassin céréalier français, dans la région Centre-Val-de-Loire. Hongyang, le fonds qui

s'est porté acquéreur, basé à Hong Kong, s'est imposé avec des méthodes peu conventionnelles.

D'abord en achetant les parcelles nettement au-dessus du prix du marché (autour de 11 000 €/ha, contre 4 000 € dans ce département). Ensuite, les futurs propriétaires demandent à ce que les exploitations passent en société agricole (SA), avant de racheter 98 % des parts. Pas à 100 %. Sinon, la Safer pourrait exercer un droit de regard, voire de préemption.

Main mise sur le vignoble bordelais

Les rachats de propriétés par des investisseurs chinois dans le Bordelais continuent. Depuis 2011, la Chine est le premier importateur de vins de Bordeaux au monde, avec environ 55 millions de bouteilles en cumul sur un an.

Plus de 100 propriétés ont été rachetées par des Chinois, soit environ un ou deux rachats par mois, sur les quelque 8 000 que compte le vignoble bordelais. Parfois, avec un petit parfum de scandale. En 2014, le bureau national d'audit chinois accusait plusieurs sociétés d'utiliser des fonds publics pour mettre la main sur plusieurs dizaines de châteaux français.

Sarah MANSOURA.

Quand la terre échappe à tout contrôle

Entretien



Emmanuel Hyest, agriculteur en Normandie, président de la Fédération nationale Safer (1).

Le rachat de 1 700 ha de terres par des Chinois dans l'Indre vous a surpris ?

Cette information confirme notre inquiétude. Nous avions déjà alerté les pouvoirs publics à plusieurs reprises.

Quels sont les risques ?

Il faut que la France s'interroge sur les risques liés à l'accaparement de terres agricoles. Ce phénomène n'est pas à l'œuvre qu'en Afrique. Il arrive en Europe. Qui sont les investisseurs ? Quels sont leurs objectifs ? Quelles sont les conséquences pour la vie des territoires ? c'est bien la souveraineté alimentaire française et le maintien ou non d'un modèle d'agriculture familiale qui sont en jeu.

La terre reste un actif stratégique ?

Oui. Encore plus aujourd'hui sur une planète qui comptera près de

10 milliards d'habitants en 2050 et confrontée au défi du changement climatique. Il y a cependant un aspect positif : si de grands groupes et des investisseurs misent sur ce secteur, c'est qu'ils pensent que l'agriculture offre des perspectives à moyen et long terme.

Avez-vous connaissance d'autres investissements de ce type ?

Des domaines viticoles français ont déjà été achetés par des Chinois. À notre connaissance, c'est en revanche la première fois que des terres agricoles font l'objet d'une telle transaction. Mais je le dis avec beaucoup de réserves. C'est de plus en plus difficile de savoir qui est propriétaire. Les terres sont mises en société et parfois intégrées dans des holdings. Certaines exploitent déjà plusieurs milliers d'hectares en France. Nous avons obtenu du gouvernement un peu plus de transparence. Depuis le 1^{er} janvier, les ventes de parts liées à des terres doivent être communiquées aux Safer. Mais nous ne pouvons exercer de droit de préemption que si 100 % des parts sont cédées.

Recueilli par Patrice MOYON.

(1) Société d'aménagement foncier et d'établissement rural.